



Un épisode météorologique d'une intensité exceptionnelle est en cours. Le vent soufflera en rafales pouvant atteindre 110 km/h dans les terres et jusqu'à 140 km/h dans les secteurs les plus exposés, notamment sur le littoral.

Les rafales seront plus marquées entre 3h et 6h dans la nuit du jeudi 8 janvier au vendredi 9 janvier. Par ailleurs, un phénomène de vagues-submersion est attendu, susceptible d'impacter fortement les zones côtières.

#### Afin de garantir la sécurité de la population :

- Toutes les manifestations sportives, culturelles et récréatives sont interdites jusqu'à nouvel ordre ;
- Les parcs et jardins publics doivent être fermés par les communes.
- Limitez vos déplacements et renseignez-vous avant de les entreprendre
- Prenez garde aux chutes d'arbres ou d'objets
- N'intervenez pas sur les toitures
- Rangez les objets exposés au vent
- Si vous devez installer un groupe électrogène, placez-le impérativement à l'extérieur des bâtiments

#### Pour le phénomène de vagues submersion :

Évitez de circuler en bord de mer à pied ou en voiture. Si nécessaire, circulez avec précaution en limitant votre vitesse et ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées

**Habitants du bord de mer ou le long d'un estuaire :**

- Fermez les portes, fenêtres et volets en front de mer
- Protégez vos biens susceptibles d'être inondés ou emportés
- Prévoyez des vivres et du matériel de secours
- Surveillez la montée des eaux et tenez-vous informé auprès des autorités